



Accès montants et soldes de comptes avec un ficoba

Par POUPETTE

Bonjour

mon ex mari a produit devant un juge via les écritures de son avocate les montants de mes comptes bancaires. Ils prétendent avoir ceux-ci grâce à une demande de FICOBA ?

Sauf erreur, le FICOBA permet d'avoir l'existence de comptes (ouverture fermeture et co titulaire, pas les montants ni operations ?)

merci pour votre retour et si possibles les griefs délictueux, les peines .

il est habitué au ruses et faux documents.

Merci

cordialement

Par Isadore

Bonjour,

En effet, le FICOBA ne contient pas le détail du solde des comptes.

Si c'est votre ex-mari, quel est le cadre de la procédure puisque le divorce est terminé ? Jugement devant le JAF ?

Il est hautement improbable qu'un avocat s'amuse à laisser son client produire des pièces obtenues illégalement dans une procédure civile.

Ne sachant pas comment ces informations ont été obtenues, on ne peut pas vous dire s'il y a eu une infraction pénale, donc s'il y a une peine encourue. Voyez avec votre avocat.

Par POUPETTE

Bonjour Merci pour votre reponse

il s'agit d'une dénonciation abusive de pension alimentaire.

mais si son avocat a osé mettre cette information dans ses conclusions pour la JEX !!!

Par kang74

Bonjour

Dénonciation abusive ? C'est à dire ?

Pourquoi parlez vous du JEX ? Vous êtes en impayé de pension alimentaire ? Ou lui ?
Y a t il eu plainte pour abandon de famille ?

Vous avez un avocat : vous lui demandez donc ce qu'il en pense .